

## Dédicace de L'illustre Corsaire

Auteur : Mairet, Jean (1604-1686)

[Voir la transcription de cet item](#)

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

## Mots clés

[famille de la dédicataire \(oncle\)](#)

## Informations éditoriales

Titre complet de la pièce *L'illustre Corsaire, tragi-comédie*

Auteur de la pièce Mairet, Jean (1604-1686)

Date 1640

Lieu d'édition Paris

Éditeur Augustin Courbé

Langue Français

Source [Gallica](#)

## Analyse

Type de paratexte Dédicace

Genre de la pièce Tragi-comédie

## Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

## Informations sur la notice

Edition numérique Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légalesFiche : Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

## Citer cette page

Mairet, Jean (1604-1686) Dédicace de *L'Illustre Corsaire* 1640.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1118>

Copier

Notice créée par [Véronique Lochert](#) Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025

---



A MADAME,  
**M A D A M E**  
LA  
**D V C H E S S E**  
D'ESGVILLON.



*ADAME,*

*Il est constant que je vous ay des obligations infinies, & constant aussi que vostre Merite est infinité à ij*

## EPISTRE.

ment au dessus de tous les Eloges que luy pourroit donner vne plume comme la mienne ; l'une & l'autre de ces veritez connues , vous doit faire croire aisement , que dans la liberte que ie prends de vous adresser cette Epistre , ie recherche bien moins lagloire de vous louer , que ie n'evite la honte d'estre blasme d'ingratitudo ; quoy qu'à dire vray , si i'en auois à receuoir le reproche , ie l'attendrois plutost de la bouche de mes ennemis , que de celle de vostre Grandeur , tant pour ce que sa Vertu ne fut iamais sollicitée par ces lasches motifs d'interest , ou de vanité , qui font agir la plus-part de ceux qui sont en puissance d'obliger , que pour ce qu'il luy souvient rarement des graces qu'elle a conferées , soit que la quantité ne luy permette pas d'en tenir compte , ou soit par un talent de memoire tout particulier , laquelle ne luy manque iamais aux moindres occasions de faire du bien , & qui semble s'évanouir immediatement apres le bienfait . Pleust à Dieu , M A D A M E , que les puissances de mon esprit fussent d'aussi grande estendue que celles de ma volonté ; il y a long-temps que des preuves extraordinaire de tous les deux ensemble , vous auroient pour le moins assurée que de toutes les qualitez qui regardent les bonnes mœurs , ie n'en ay point de plus entiere , ny qui reuienne davantage à la naturelle disposition de mon ame , que celle de la Reconnoissance . Mais il est vray que malgré les conti-

## EPISTRE.

nuelles solicitations de mon Zèle & de mon devoir,  
j'ay touſtours été retenu par la crainte de vous les  
teſmoigner de mauuaife grace ; estimant qu'en ma-  
tiere de remercimens & de loiianges , vn ſilence reſ-  
pectueux ſied beaucoup mieux, qu'un Panegyrique  
imparfait , & qu'une action de graces qui n'est pas  
bien proportionnée à la grandeur de ſon ſujet . J'ay  
conceu neantmoins , & diſpoſé le deſſein d'une occu-  
pation d'esprit , auſſi conſiderable pour la noblesſe de ſa  
matiere , que pour la longueur de ſo:, travail ; C'eſt  
là que ma Muſe s'eſſorcera de tout ſon pouvoiſ de  
reconnoiſtre comme elle doit , la generoſité de ceux qui  
l'ont obligée , & que par une raiſonnabie difference  
des Bien-faicteurs & des Bien-faits , elle aura ſoin  
de releuer avec ordre & meſure , le merite des uns &  
des autres : Iugez , M A D A M E , ſi le rang que  
vous tenez en ſon eſtime , ne luy doit pas eſtre une  
regle , comme à vous une aſſurance , de celuy qu'elle  
vous donnera dans ſon Ouvrage ; En attendant treu-  
uez bon , ſ'il vous plaift , qu'elle vous preſente cettui-  
cy , qui fut aſſez bon pour paruſtre à ſuelant  
une particuliere approbation de ſon Eminence ; Je  
mets pluſtoſt cette circoſtance pour luy donner quel-  
que recommandation aupres de voſtre Esprit , que  
pour ſatisfaire à la vanité du mien : Il eſt vray que  
ſi quelque chose me pouuoit rendre vain iuſques à  
l'excēz , ce ſeroit infailliblement l'eſtime d'un ſi grand

à ij

## EPISTRE.

*Homme, qui m'en peut honnorer quelque jour en  
consequence de la vostre ; mais c'est un bien où je n'o-  
serois jamais pretender, puis qu'il faudroit necessai-  
rement le meriter, il me suffira donc de ceux que l'on  
peut acquerir à force de les souhaiter & de les de-  
mander ardemment ; C'est en ce rang que je mets  
l'honneur de vostre bien-veillance, & la permission  
de me dire avec respect,*

*MADAME,*

*De vostre Grandeur,*

Le tres-humble, tres-obéissant &  
tres-obligé scruteur,  
**MAIRET.**